

qu'il n'y a pas lieu de croire qu'elle ait jamais perdu l'innocence de son baptême.

Ce fut dans un entier dévouement à sa famille que Marguerite atteignit ses vingt ans. Elle allait être majeure; et la Reine du ciel revendiquait son droit de propriété sur la petite baptisée du vendredi saint. Nous allons voir comment se fit l'appel divin, et comment Mademoiselle Bourgeois y répondit :

7 octobre  
1640.  
Grâce  
extraordi-  
naire.

C'était le premier dimanche d'octobre 1640; il y avait solennité chez les Dominicains, et Notre-Dame du Rosaire s'y préparait une conquête. A deux heures, les cloches sonnait à toute volée convoquèrent les fidèles au couvent; et Mlle Bourgeois, inspirée de s'y rendre, fut docile à la grâce. La procession s'était organisée et mise en marche. Marguerite prit place au milieu des jeunes filles, et on arriva bientôt devant l'abbaye des religieuses de Notre-Dame. C'était là que Marie avait tendu ses filets maternels. — Approchez, Marguerite! laissez-vous prendre! laissez-vous enlacer pour jamais! combien d'autres jeunes filles seront attirées à votre suite! et quel ne sera pas leur bonheur! Marguerite avance, son cœur bat violemment; elle ne sait quel pressentiment l'agite. Comme pour se distraire de cette émotion dont elle ne se rend point compte, elle lève les yeux vers la sainte Vierge qui domine le portail de l'église, et qu'elle a déjà considérée bien des fois.